

Formation SSCT du CSE

15 DECEMBRE 2020
Formation Inter Entreprise

VERSION 2020 , NUMÉRO 1

*Prendre du recul,
Développer ses
capacités d'analyse de
l'environnement*

Descriptif

- Comprendre et intégrer l'environnement du CSE, les spécificités de votre Entreprise
- Connaître les moyens d'action et le fonctionnement du CSE et de ses Commissions SSCT
- Connaître les obligations et les responsabilités de chacun en matière de SSCT
- Être capable de s'investir dans les missions Santé sécurité et Conditions de Travail et les prérogatives du CSE
- Améliorer sa compréhension des démarches de communication-management en matière de SSCT

Objectifs

- Être capable d'Analyser les risques et le DUER proposer des actions de prévention
- Être initié à l'analyser des accidents par la méthodes de l'arbre des causes
- S'initier à la visite sécurité et la rédaction de rapports
- Prendre en compte les Risques psychosociaux

Public Destinataires

- Elus du CSE et de la Commission SSCT ou personnes travaillant en relation ou pour le CSE.
- Pas de prérequis : adaptation du niveau par session avec les Membres du CSE et le service SSCT

Modalités pédagogiques & Spécificités

- Délais d'inscription :
 - Intra : minimum une semaine
 - Inter : session maintenue si atteinte d'un minimum de 3 personnes deux jours avant le démarrage de la session
- Trois jours entreprises < 300 personnes
- Méthodes pédagogiques: Magistrale & Participative, , Exercices: cas d'école, travail sur les documents et données du CSE et de l'entreprise,

Evaluation : Quizz, Production d'un plan d'Action, réalisation de cas réels production d'analyse et de rapports .

Nombre de Participants : maximum 12

Accessibilité Handicapé : Accès adapté aux PMR. Pour toute spécificité personnelle liée à un handicap ou à un besoin particulier, nous contacter pour analyser si nous pouvons répondre à votre besoin, ou vous orienter auprès d'organismes spécialisés.

Durée : 14 heures

*Prix: 1200 € HT groupe
de 5 à 12 personnes.*

Adaptation à l'entreprise

Lieux votre entreprise

- *Téléphone Astrée :*
- *04 78 56 50 27*
- *06 22 11 34 06*
- *Email :*

astree.formations@gmail.com

• *Contact :*

• *Patrick RABY*

*Cette Formation est aussi
réalisée en inter entreprise*

- *Devis sur demande*

Programme synthétique

1^{ère} journée : Rôle et Missions du CSE - CSSCT

a

1. *Aspects généraux de fonctionnement du CSE*
2. *Missions du CSE*
3. *Outils SSCT du CSE*
4. *Cas Pratiques*
5. *Mise en place d'un plan d'actions*

I- PREAMBULE

- **Sensibilisation sur la priorité à donner à la prévention en matière de Santé/Sécurité**
- **Les différentes formes de représentation du personnel :**
 - **Le Code du Travail**
 - **La nouvelle structure des IRP : CSE, DS, RSS, RS**
 - ▶ **Principales missions**
- **Importance de la partie négociée et du Règlement intérieur dans la définition des missions des élus et des commissions**
 - ▶ **Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail**
 - ▶ **La possibilité de désigner des représentants de proximité**
 - ▶ **Le règlement Intérieur du CSE**
- **Le cadre législatif- Principes de Prévention : le Code du Travail- La responsabilité pénale, La responsabilité civile**

II - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT du CSE volet SSCT

- **Les membres du CSE internes et externes**
- **Heures de délégation**
- **Réunions volet SSCT: ODJ, PV**
- **Autres Réunions CSE SSCT**
- **Le Règlement intérieur du CSE Volet SSCT**
- **Cas de Mise en place d'une Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail**
- **Articulation du CSE et des Missions des éventuels Représentants de Proximité**
- **Désignation d'un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes**

III – Financement & Moyens volet SSCT

- **Financement par l'employeur et le CSE : Budget de Fonctionnement**
- **Les sources d'information : La Base de Données Economiques et Sociales**
- **Liberté de déplacements, affichage**

- ◆ **Supports Stagiaire PDF**
- ◆ **Livret de synthèse**

IV – MISSIONS HYGIENE-SANTE- SECURITE-CONDITIONS DE TRAVAIL- ENVIRONNEMENT

- Respect de la réglementation Hygiène - Santé – Sécurité – Environnement
- Principe de Prévention
- Danger Grave et Imminent – Droit d’alerte
- Aides des personnels, focalisation spécifiques
- Proposition d’action de prévention
- Travaux du CSE - Propositions de la CSSCT – Communication
- Information et consultation du CSE et BDES
- Analyse d’accident, Maladies professionnelles
- Visite sécurité - Inspections
- Moyens et fonctionnement, sources d’information
- DUER : Document Unique d’Evaluation des Risques
- Plan Annuel de Prévention
- Plan de Prévention Entreprises Extérieures - Protocoles
- Rapport Annuel Hygiène et Sécurité
- Démarche de résolution de problème
- Recommandations sur la mise en œuvre de sa mission

V - LES MISSIONS : DEVELOPPEMENTS

- Veiller à l'application de la réglementation
- Inspecter l'entreprise
- Etre consulté sur les aménagements importants
- Enquêter sur les accidents du travail
- Promouvoir la prévention en matière de Santé-Sécurité et d’Hygiène

1. Une relation dynamique avec l'employeur, les représentants du personnel et les salariés :

- Information
- Consultation
- Demande d'avis
- Consultations récurrentes et non récurrentes
- Utilisation de la Base de Données Economiques et Sociales : BDES
- Délais du CSE pour rendre un avis
- Consultation globale ou par missions

2. Des missions d'observation, d'intervention, d'action et de contrôle dans les ateliers et services :

- *Observer*
 - ▶ Pour éliminer les risques et anomalies
 - ▶ Le respect des règles établies
- *Intervenir* dans le cadre de dangers
- *Agir* par la réalisation d'enquêtes
- *Contrôler* la mise en place et les résultats de l'opération

3. Une mission d'analyse afin de prévenir les risques professionnels

4. Une mission de proposition

5. Rôle du CSE lors de travaux réalisés par des entreprises extérieures Plan de Prévention

(Décret 92-1580 du 20/02/92, Protocole de Sécurité lors des opérations de chargement et

Déchargement: décret du 26 décembre 1994)

6. La Fiche de Données Sécurité et les évolutions relatives à la Prévention des Risques Chimiques

▶ Décret n°2003-1254 du 23 décembre 2003

▶ [Evolution de l'étiquetage des produits et substances](#)

7. Le CSE et les Risques Biologiques, CMR, Rayonnements Ionisants, ATEX (sur demande)

8. Loi de prévention des risques technologiques et CSE (sur demande)

9. Le rôle du CSE dans le domaine du harcèlement et dans la lutte contre le racisme.

10. Elaboration du Rapport Hygiène et Sécurité

11. Développements 2018 (à définir avec vous) : **Risques psychosociaux ; la Pénibilité**

Partie Outils et Méthodes Applications Pratiques

Deuxième journée : La Prévention et la Méthode de l'ADC

VI - INTRODUCTION : Démarche Préventive et Curative.

- Organisation de la prévention
- Méthodologie générale
- De l'identification au traitement des dangers
- Démarche CARSAT
- **Evaluation des Risques (décret du 5 novembre 2001)**
 - ▶ Démarche générale
 - ▶ Intégration de l'évaluation de la pénibilité au poste de travail
 - ▶ Le document unique de Votre Entreprise
- **Le Plan de Continuité d'Activité de Votre Entreprise: (Pandémie Grippale, pour mémoire)**

VII - LES ACCIDENTS – LE CADRE STATISTIQUE

- Les enjeux économiques et humains
- Les accidents du travail en France, Les maladies professionnelles
- Les indicateurs de sécurité
- Les éléments statistiques de vos établissements
 - ▶ Taux de fréquence, taux de gravité...
 - ▶ Les risques spécifiques
 - ▶ Le bilan hygiène et sécurité de Votre Entreprise,
 - ▶ Le rapport du Médecin du Travail, la Fiche Entreprise
 - ▶ Les sites Internet

VIII - LE CSE – la CSSCT APRES L'ACCIDENT OU L'INCIDENT

1. Découvrir la démarche factuelle de l'analyse d'accident ou d'incident
 - L'arbre des causes
2. Les éléments à prendre en compte
 - Le compte rendu
 - Se rendre sur les lieux
 - Recueillir des informations
3. Intégrer la méthode : cas, jeux
4. S'initier à la méthode de l'Arbre des Causes (AdC)
 - Présentation de la méthode
 - Les principes
 - Les conditions d'application
 - Construction d'un AdC : les 4 étapes
 - Exercice de formulation des faits
 - Exercice de construction de l'AdC
 - Entraînement sur un cas

IX – APPLICATIONS DE L'ARBRE DES CAUSES A DES ACCIDENTS de votre Entreprise

- Travail sur cas réels propres à votre CSE –Commission SSCT.
- Importance du Plan de Prévention

Partie Outils et Méthodes Applications Pratiques

Troisième journée : Applications pratiques et outils de L'Entreprise

X – INTERVENTION D'ENTREPRISES EXTERIEURES ou EN TANT QU'ENTREPRISE EXTERIEURE

- Le Plan de Prévention de votre Entreprise (décret 92-1580 du 20/02/92)
- Le Protocole de Sécurité lors des Opérations de chargement et Déchargement(Transport)
- Permis de feu, consignations ...
- PGC – PPSPS (principalement pour les Entreprises de TP- BTP)
- Le rôle du CSE

XI – LA VISITE SECURITE

- **La visite sécurité**
- Modalités propres à **Votre Entreprise**:
- Visite d'un service, d'un chantier, ou d'un établissement
- Utilisation des supports **de Votre Entreprise ou utilisation de supports Astrée**
- **Réalisation d'un rapport de visite CSE**

XII - DE L'ANALYSE A LA PREVENTION

- **Une politique préventive** de sécurité, pour quoi faire ?
Les enjeux humains et économiques
- **La prévention**
 - ▶ Liaison avec la politique de vos établissements
 - ▶ Les familles de risques
 - ▶ Les risques identifiés par vos établissements
 - ▶ **La sensibilisation des personnes : ses différentes formes**
- **Le plan de prévention**
 - ▶ Les axes d'action
 - ▶ Les mesures correctives
 - ▶ Le suivi

XIII – CONCLUSION

- **Détermination des axes de travail du CSE**
 - ▶ Volet SSCT de votre Entreprise et de son éventuelle Commission SSCT
 - ▶ Articulation des problématiques SSCT avec les autres missions du CSE

<http://www.astree.fr/>

Retrouvez nos formations sur le Site [astree.fr](http://www.astree.fr/)

